

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 25 Juillet 1870.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du neuvième jour du mois de Juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'Officier-Rapporteur pour le District Electoral de *Missisquoi*, dans la Province de *Québec* (*Richard Dickinson*, Ecuier, Régistrateur du Comté de *Missisquoi*, nommé Officier-Rapporteur pour le dit District Electoral) pour l'Élection d'un Membre pour représenter le dit District Electoral de *Missisquoi* dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de *Brown Chamberlin*, Ecuier, qui, depuis son élection comme Représentant du dit District Electoral de *Missisquoi*, a accepté une charge à laquelle est attaché un salaire payable par la Couronne, *George B. Baker*, Ecuier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le Rapport du dit Bref en date du cinquième jour du mois de Juillet courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

William B. Lindsay, Ecuier,
Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*, *Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 25 Juillet 1870.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du vingt-unième jour du mois de Juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'Officier-Rapporteur pour le District Electoral de *Québec Est*, dans la Province de *Québec* (*Robert Chambers*, Ecuier, Avocat, nommé Officier-Rapporteur pour le dit District Electoral) pour l'Élection d'un Membre pour représenter le dit District Electoral de *Québec Est* dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de *Pierre Gabriel Huot*, Ecuier, qui, depuis son élection comme Représentant du dit District Electoral de *Québec Est*, a résigné son siège, *Adolphe Tourangeau*, Ecuier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le Rapport du dit Bref en date du dix-huitième jour du mois de Juillet courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

William B. Lindsay, Ecuier,
Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*, *Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 23 Juillet 1870.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du vingt-troisième jour du mois de Juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'Officier-Rapporteur pour le District Electoral de *Cumberland*, dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse* (*Roderick McLean*, Ecuier, Shérif du Comté de *Cumberland*, nommé Officier-Rapporteur pour le dit District Electoral) pour l'Élection d'un Membre pour représenter le dit District Electoral de *Cumberland* dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'Honorable *Charles Tupper*, C. B., qui, depuis son élection comme Représentant du dit District Electoral de *Cumberland*, a accepté une charge à la-